

REPUBLICQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE**

L'an deux mille vingt quatre, le onze avril à 18h30,

Les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, se sont réunis en la salle du Quattro de Gap, sous la Présidence de M. Roger DIDIER, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 59 Présents à la séance : 45
DATE DE LA CONVOCATION	04/04/2024
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	18/04/2024

OBJET :

Attribution de subventions à divers organismes et associations dans le cadre de la programmation 2024 du Contrat de Ville

Étaient présents :

M. Jean-Baptiste AILLAUD , M. Patrick ALLEC , M. Serge AYACHE , M. Christian MULLER , M. Rémi COSTORIER , M. Rémy ODDOU , M. Michel GAY-PARA , M. Claude NEBON , M. Roger GRIMAUD , M. Bernard LONG , Mme Mélodie GAILLARD , M. Denis DUGELAY , Mme Monique PARA-AUBERT , M. Jean-Michel ARNAUD , M. Daniel BOREL , Mme Marie-Christine LAZARO , Mme Annie LEDIEU , Mme Claudie JOUBERT , M. Frédéric LOUCHE , M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , Mme Solène FOREST , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Charlotte KUENTZ , Mme Isabelle DAVID , M. Eric GARCIN , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Gérald CHENAVIER , M. Christian HUBAUD , M. Guy BONNARDEL , Mme Cécile VARALDI
Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

Mme Carole LAMBOGLIA procuration à M. Roger GRIMAUD, Mme Sylvie LABBÉ procuration à Mme Marie-Christine LAZARO, M. Christian PAPUT procuration à M. Daniel BOREL, M. Benjamin CORTESE procuration à Mme Annie LEDIEU, Mme Laurence ALLIX procuration à M. Frédéric LOUCHE, Mme Paskale ROUGON procuration à Mme Martine BOUCHARDY, Mme Françoise BERNERD procuration à M. Claude BOUTRON, M. Richard GAZIGUIAN procuration à Mme Ginette MOSTACHI, M. Hervé COMBE procuration à M. Gérald CHENAVIER

Absent(s) :

M. Thierry PLETAN, M. Cédryc AUGUSTE, M. Daniel GALLAND, M. Christophe PIERREL, Mme Pimprenelle BUTZBACH

Il a été procédé, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Pierre PHILIP, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle génération 2024-2030 des contrats de villes, la circulaire du 31 Août 2023 a fixé les modalités calendaires et méthodologiques précisant notamment la nécessité de recentrer le contenu sur les enjeux locaux les plus prégnants, identifiés en lien avec les habitants des quartiers prioritaires.

L'élaboration du nouveau Contrat de Ville de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance s'est donc effectuée sur la base d'une concertation citoyenne avec le conseil citoyen, puis élargie avec les habitants du quartier prioritaire du Haut-Gap et des ateliers participatifs avec l'ensemble des acteurs du territoire, pour aboutir à une version définitive validée par le Comité de Pilotage du Contrat de Ville du 16 Novembre 2023.

Le Président de la Communauté d'Agglomération a été autorisé à signer ce nouveau contrat par délibération du Conseil Communautaire du 5 Décembre 2023.

La signature officielle de ce nouveau contrat a eu lieu lors du Comité de Pilotage du Contrat de Ville du jeudi 21 Mars 2024 validant également la programmation 2024.

A l'échelle de la Communauté d'Agglomération, la mise en œuvre de la politique de la ville porte sur un quartier prioritaire : le Haut-Gap. Cependant, les quartiers Beauregard, Centre-Ville, Fontreyne et Molines Saint-Mens (anciens quartiers classés en veille active dans le Contrat de Ville 2015-2023) feront toujours l'objet d'une attention soutenue en tant que quartiers populaires présentant des fragilités socio-économiques moins prégnantes, mais à certains égards, comparables à celles du Haut-Gap.

Dans le cadre de l'appel à projets 2024 du Contrat de Ville, 50 dossiers en fonctionnement ont été déposés. 45 projets ont été retenus, à partir des avis des commissions d'instruction partenariales des 14 et 15 février 2024 et du comité technique des financeurs du 22 février 2024.

L'ensemble de ces actions sera financé dans le cadre des crédits réservés du Contrat de Ville. L'intervention financière de chaque signataire se répartit de la façon suivante : 100 000 € de l'Etat, 43 530 € du Département, 5 000 € de la Caisse Commune de Sécurité Sociale, 8 000 € de l'Office Public de l'Habitat des Hautes-Alpes et 79 000 € de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance. Le montant total de la programmation s'élève à 235 530 €.

La programmation 2024 globale du Contrat de Ville est annexée à la présente délibération.

La Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance finance, dans cette programmation 2024, 16 actions. Pour l'ensemble de ces opérations, les crédits sont prévus au budget primitif 2024.

Ville de Gap - Direction de la Culture

Nom du projet : Eclats d'été

Descriptif : La Ville de Gap développe depuis de nombreuses années une politique culturelle estivale destinée à tous les Gapençais. Le public des quartiers est difficilement touché. Il est apparu opportun d'apporter une manifestation régulière et pérenne durant la période estivale, à savoir l'organisation de concerts de musiques actuelles ou de spectacles "arts de la rue" dans le quartier prioritaire et les quartiers de veille.

Coût total du projet	200 000 €
Total des subventions Contrat de Ville accordées	25 500 €
Dont part Communauté d'agglomération	19 500 €

Ville de Gap - Direction de la Culture

Nom du projet : Bourses artistiques

Descriptif : Prise en charge de l'inscription à une activité culturelle pour des jeunes issus de familles modestes, résidant sur le quartier prioritaire et les quartiers populaires identifiés par le Contrat de Ville de la Ville de Gap.

Coût total du projet	6 500 €
Total des subventions Contrat de Ville accordées	4 000 €
Dont part Communauté d'agglomération	4 000 €

Ville de Gap - Direction Cohésion Urbaine et Sociale

Nom du projet : Ateliers sur la pause méridienne des écoles Paul Emile Victor et Anselme Gras

Descriptif : Organisation d'ateliers culturels et sportifs pendant le temps méridien afin de maintenir un climat apaisé au sein des écoles.

Coût total du projet	28 000 €
Total des subventions Contrat de Ville accordées	7 500 €
Dont part Communauté d'agglomération	500 €

Ville de Gap - Direction Cohésion Urbaine et Sociale - Service Prévention

Nom du projet : Ateliers théâtre

Descriptif : Organisation d'ateliers théâtre d'improvisation sous forme de stage itinérant pour les jeunes des quartiers afin d'aborder des sujets complexes de manière ludique.

Coût total du projet	7 852 €
Total des subventions Contrat de Ville accordées	2 800 €
Dont part Communauté d'agglomération	1 800 €

Ville de Gap - Direction des Sports

Nom du projet : Bourses sportives

Descriptif : Le dispositif "Bourses sportives" vise à faciliter l'accès aux clubs sportifs à des jeunes résidant sur le quartier prioritaire et les quartiers populaires, dont les revenus de la famille sont souvent un frein à la pratique sportive.

Coût total du projet	5 500 €
Total des subventions Contrat de Ville accordées	4 000 €
Dont part Communauté d'agglomération	4 000 €

Ville de Gap - Direction des Sports

Nom du projet : Dispositif d'insertion par le sport

Descriptif : Développer avec l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de la jeunesse et du sport un dispositif permettant d'amener toutes les populations vers des structures proposant des activités sportives :

- 1- Des activités sportives de proximité
- 2- Des sorties activités de pleine nature
- 3- Passerelles vers les activités "grand public" de pleine nature, développées par la Direction des Sports dans le cadre du Centre d'Animations Sportives
- 4- Passerelles vers les structures sportives associatives.

Coût total du projet	64 000 €
Total des subventions Contrat de Ville accordées	6 000 €
Dont part Communauté d'agglomération	6 000 €

Ville de Gap - Direction des Sports

Nom du projet : "Gapen'sait nager"

Descriptif : Résoudre les difficultés repérées en milieu aquatique et rendre accessible l'apprentissage de la natation :

- aux enfants qui n'ont pas eu les conditions pour apprendre à nager,
- aux enfants qui appréhendent le milieu aquatique,
- aux enfants de moins de 6 ans (familiarisation en famille),
- aux personnes en situation de handicap,
- aux adultes ne sachant pas nager.

Coût total du projet	40 000 €
Total des subventions Contrat de Ville accordées	6 000 €
Dont part Communauté d'agglomération	3 000 €

Association Citoyenne du Haut-Gap

Nom du projet : Appui à l'animation de l'association citoyenne, dont le Conseil Citoyen

Descriptif : Accompagnement des membres du Conseil Citoyen (préparation de la participation aux réunions et actions de contrat de ville, appui aux démarches administratives, appui à la communication et animation de la vie locale).

Coût total du projet	7 150 €
----------------------	---------

Total des subventions Contrat de Ville accordées	6 955 €
Dont part Communauté d'agglomération	2 000 €

Association Citoyenne du Haut-Gap

Nom du projet : Restructuration de l'association citoyenne du Haut-Gap dans le cadre du nouveau Contrat de Ville

Descriptif : Refondre la raison d'être de l'association, sa gouvernance et son fonctionnement. Mobiliser de nouveaux membres. Associer plus largement les habitants du quartier aux actions menées.

Coût total du projet	7 750 €
Total des subventions Contrat de Ville accordées	6 000 €
Dont part Communauté d'agglomération	1 000 €

CIDFF

Nom du projet : En route vers l'accès aux droits

Descriptif : Favoriser l'accès au droit pour les femmes et les hommes des quartiers, en leur apportant des informations juridiques répondant à leurs préoccupations. Aller vers les habitants / leur permettre de mieux identifier le CIDFF / Rompre l'isolement et favoriser le bien vivre ensemble. Permanences individuelles et ateliers collectifs.

Coût total du projet	3 830 €
Total des subventions Contrat de Ville accordées	3 000 €
Dont part Communauté d'agglomération	1 000 €

CIDFF

Nom du projet : En route vers l'égalité

Descriptif : Mise en place d'ateliers et de temps de rencontre entre parents et enfants / ou entre enfants / ou entre adultes visant à susciter le débat et l'intérêt pour les questions d'égalité et de lutte contre les stéréotypes de façon ludique.

Coût total du projet	3 750 €
Total des subventions Contrat de Ville accordées	3 000 €
Dont part Communauté d'agglomération	1 000 €

ADIE - Association pour le Droit à l'Initiative Economique

Nom du projet : Promotion de l'entrepreneuriat féminin dans le quartier prioritaire du Haut-Gap.

Descriptif : Valoriser l'entrepreneuriat féminin. Proposer aux femmes entrepreneures un cadre d'échange et de collaboration animé par l'ADIE et leur permettre de réaliser leur projet de création ou de développement d'entreprise.

Coût total du projet	8 505 €
Total des subventions Contrat de Ville accordées	4 000 €
Dont part Communauté d'agglomération	4 000 €

Association Fête le Mur

Nom du projet : Tennis insertion - Fête le mur

Descriptif : Développer la pratique du tennis dans les quartiers dits sensibles aux pieds des habitations, véhiculer des valeurs fortes (sportives et citoyennes), utiliser le sport comme support éducatif, favoriser la formation des jeunes.

Coût total du projet	69 327 €
Total des subventions Contrat de Ville accordées	3 190 €
Dont part Communauté d'agglomération	1 500 €

Crèche Les Bulles d'enfants

Nom du projet : Faciliter l'accès au marché du travail des parents du quartier prioritaire.

Descriptif : Faciliter le retour à l'emploi des jeunes mamans, faciliter l'accès à un mode de garde, offrir un mode de garde souple et accessible pour répondre à des besoins spécifiques.

Coût total du projet	16 334 €
Total des subventions Contrat de Ville accordées	5 000 €
Dont part Communauté d'agglomération	1 200 €

Gap Handball

Nom du projet : Hand

Descriptif : Permettre aux jeunes filles issues de l'immigration hébergées au Camping Napoléon à proximité du territoire prioritaire dont le côté financier reste un frein, de pratiquer une activité sportive pérenne et de s'insérer dans un rôle associatif. Organisation de tournois sur le City Stade du QPV puis au gymnase Lafaille.

Coût total du projet	1 380 €
Total des subventions Contrat de Ville accordées	1 000 €
Dont part Communauté d'agglomération	500 €

MEDIAVIC

Nom du projet : Aide aux victimes d'infractions, accès au droit et justice restaurative

Descriptif : Accueillir, informer, soutenir toute personne victime directement, mais aussi son entourage et les témoins directs traumatisés. Informer les personnes sur leurs droits et les moyens de les mettre en œuvre, les aider dans leurs démarches administratives ou judiciaires.

Permettre à la victime, dans le procès pénal, de faire reconnaître son statut et d'obtenir réparation de son préjudice. Veiller à une prise en charge pluridisciplinaire avec les partenaires et proposer un soutien psychologique.

Coût total du projet	160 463 €
Total des subventions Contrat de Ville accordées	5 000 €
Dont part Communauté d'agglomération	2 000 €

Décision :

Il est proposé, sur avis favorable des Commissions de l'Aménagement du territoire et Développement économique, Finances, Ressources Humaines réunies le 3 Avril 2024 :

Article unique : d'autoriser Monsieur le Président à verser les subventions aux différents organismes et associations.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 54

Le Vice-président



Jérôme MAZET

Le Secrétaire de Séance



Pierre PHILIP

Transmis en Préfecture le : 22 AVR 2024

Affiché ou publié le : 22 AVR 2024